

Les évêques désespérés face à l'immigration

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#)

Date : 6 novembre 2009

Voici un article de Jean Madiran, dans le quotidien catholique [Présent](#) du vendredi 6 novembre, à propos de ce qu'a dit Mgr Vingt-Trois sur l'immigration au cours de son [discours d'ouverture](#) de la CEF :

"Le mot lui a comme échappé : **«une situation inextricable»**. Il s'agit de la situation en France des populations immigrées.

[...]

Pourquoi et comment cette situation est-elle devenue *«inextricable»* ? Quelles en sont les causes ? **Il importerait de le savoir, mais on ne trouve à ce sujet aucune indication dans les «points de repère» énoncés par le président Vingt-Trois** comme étant ceux qui *«inspirent notre action en ce domaine»*. Pourtant on pourrait dire ces causes en peu de mots : **depuis plus de trente ans, c'est-à-dire tout l'espace d'une génération, la France subit une immigration massive, sans tri qualitatif ni limite quantitative.**

[...]

Trois points de repère, il l'a dit, inspirent l'action du président Vingt-Trois en ce domaine. Le premier : respecter les **droits de l'homme** dans les centres de rétention administrative. Le second : appliquer les **droits de l'homme** aux personnes en situation irrégulière. Le troisième : quelles que soient les décisions judiciaires ou administratives, **respecter les personnes concernées.**

Autant dire que ces trois points se ramènent à un seul, que synthétise assez bien une formule du président Vingt-Trois lui-même, au sujet des personnes en situation irrégulière :

«Ayant enfreint la loi, elles doivent néanmoins bénéficier de la protection de la loi.»

De telles réclamations seraient tout à fait fondées si elles s'appliquaient à une situation normale. Mais justement : nous avons affaire à une situation «inextricable».

C'est cette situation inextricable qui lèse inévitablement les *«droits élémentaires»* des personnes

concernées. **Il en sera ainsi tant que subsistera le poids, sans cesse augmenté, de l'immigration sans limite et sans tri.** Très souvent, **cette situation inextricable lèse aussi les droits de la population autochtone, mais ces droits-là, l'épiscopat ne les prend pas souvent en considération.** L'attitude du président Vingt-Trois ressemble à celle qui, dans une situation de famine générale, s'occuperait de proclamer le droit au pain quotidien, ce qui serait évidemment sans effet sur la pénurie des approvisionnements.

Il n'y aurait aucun inconvénient, bien au contraire, à ce que les autorités spirituelles laissent à l'autorité temporelle la responsabilité pratique de régler la situation inextricable qu'elle a elle-même créée, et de la ramener à une situation normale. Cela n'empêcherait pas les autorités spirituelles d'énoncer *la morale de toute cette histoire d'intégration*, et notamment de **proposer une morale de l'immigration**, d'abord en clarifiant ce concept. **Il est profondément immoral que la République prolonge encore une «intégration» dont l'échec évident s'aggrave par son aveugle prolongation.** Il y a quand même beaucoup d'intégrations réussies ? Ce sont des cas particuliers, et surtout, ce sont en réalité des cas **d'assimilation**.

Car **l'intégration a toujours été un concept creux, un concept négatif, n'ayant pas d'autre sens que d'écartier et remplacer le concept d'assimilation.** Quand on nous dit, pour justifier ou excuser l'immigration sans tri et sans limite, que la France l'a toujours pratiquée, c'est un mensonge : la France a toujours pratiqué une *assimilation*, ce qui comporte forcément une limite, un tri, un contrôle.

Seulement, voilà : **l'assimilation pose de soi la question de savoir à quoi on veut assimiler.** Aujourd'hui ce serait une assimilation à l'état misérable de notre société, de ses mœurs, de ses lois : une assimilation à l'assassinat chaque année de 200 000 enfants dans le sein de leur mère ; une assimilation au totalitarisme d'une éducation des enfants survivants confisquée par l'Etat : totalitarisme mou si l'on veut, mais totalitarisme étouffant les âmes ; une assimilation à la promotion juridique et morale de l'homosexualité ; bref, l'assimilation à une vie politique et sociale officiellement sans Dieu, sans foi ni loi supérieures aux volontés changeantes et tyranniques des supposées majorités électorales. **Vaste matière pour une réflexion éthique et un enseignement doctrinal."**

Une réflexion que nous attendons impatiemment.